



Communiqué de presse
Paris, le 10 février 2023

Emerige signe la Charte d'engagement en faveur de la parité et de l'égalité professionnelle femmes-hommes



Alexandra Emery (Proplink), Sabine Benaiche (Emerige), Caroline Paboudjian-Deslandes (Ville de Paris)

Emerige a signé aujourd’hui la Charte d’engagement en faveur de la parité et de l’égalité professionnelle femmes-hommes dans les entreprises et les organisations du secteur immobilier, une initiative portée par le Cercle des Femmes de l’Immobilier et qui compte aujourd’hui plus d’une centaine d’acteurs du secteur signataires.

La représentation des femmes dans les métiers de l’immobilier progresse depuis plusieurs années, mais de fortes disparités demeurent, notamment dans les métiers techniques et les postes de direction.

Le Cercle des Femmes de l’Immobilier, association qui a vu le jour en 1997 et dont l’objectif est la promotion des femmes au sein de l’Industrie, propose une Charte d’engagement pour inciter les entreprises à garantir une meilleure représentativité des femmes dans le secteur. A travers cette charte, Emerige entend faire de la parité et de l’égalité professionnelle un objectif affiché et affirmé de sa politique Groupe.

Emerige s'engage ainsi à respecter 4 objectifs fondamentaux :

- Avoir un reporting des objectifs et des résultats en matière de Performance parité, auprès du Comité de direction,
- Réduire à moins de 10% les écarts de salaires en 2023 pour atteindre l'égalité salariale d'ici 2025,
- Atteindre 40% de femmes d'ici 2030 à des postes de direction,
- Favoriser la prise de parole des femmes de l'entreprise et refuser d'intervenir sur un panel de trois intervenants ou plus si aucune femme n'est présente.

La charte fait l'objet chaque année d'une évaluation chiffrée des résultats de l'impact de l'engagement des signataires dans leur gouvernance et politique RH. Ce travail est mené par l'Observatoire de la parité en Immobilier qui a pour objectif de rassembler, compiler et analyser les données du secteur afin de mettre en avant les tendances et améliorations observées dans le secteur. Les premiers résultats ont ainsi été présentés ce matin, lors des « Premières rencontres de la Parité » organisées à Paris.

Sabine Benaiche, Directrice générale d'Emerige, souligne : « *Emerige est depuis longtemps engagé pour l'égalité professionnelle. Le Groupe est cependant conscient que des progrès majeurs restent à faire pour accroître la représentativité des femmes tant au sein de son organisation que dans le secteur en général. S'engager dans cette charte est un acte que nous considérons avant tout comme citoyen. Une manière de montrer l'exemple, en tant qu'employeur auprès de nos 220 salariés mais également en tant qu'acteur majeur de la promotion immobilière, auprès de nos clients, partenaires d'affaires et au-delà auprès de l'ensemble de nos parties-prenantes. Lutter contre les discriminations, sous quelque forme que ce soit, fait partie intégrante de nos valeurs : attention, générosité et responsabilité. Responsabilité de nos actes, de nos engagements et de notre rôle à jouer pour favoriser une société mixte et égalitaire.* »

A propos d'EMERIGE

Fabriquer une vi(ll)e meilleure, c'est l'ambition que porte Emerige. Ce fil conducteur porté avec exigence et responsabilité depuis plus de 30 ans guide notre activité au quotidien. Premier promoteur à Paris intra-muros et cinquième du Grand Paris, nous bâtissons chacun de nos programmes immobiliers résidentiels comme tertiaires sur une exigence partagée avec nos parties prenantes, architectes, artisans, investisseurs, usagers, élus, partenaires ou artiste avec lesquels nous cultivons une relation de confiance dans le respect de la parole donnée.

Depuis 2016, nous sommes engagés dans une démarche RSE volontaire et singulière plaçant l'art au cœur de nos premiers engagements sociétaux en favorisant l'accès à la culture pour tous, par le biais de notre politique de mécénat, la diffusion de l'art dans la ville et de nos programmes culturels dédiés aux jeunes. Convaincus de l'urgence d'engager la transition écologique au cœur des villes, Emerige s'investit également pour la ville durable à travers 3 actions concrètes, mesurables et opposables : l'élaboration d'une trajectoire carbone, l'adhésion au booster du réemploi et l'adoption de 15 actions en faveur de la biodiversité urbaine sur l'ensemble de nos programmes résidentiels et tertiaires.

